



Envoyé en préfecture le 27/11/2023

Reçu en préfecture le 27/11/2023

Publié le

VILLE DE VANNES (56000)  
ID : 056-215602608-20231117-231117H16045H1-AR

PÔLE RESSOURCES ET CITOYENNETE

Finances

FINANCES

Emprunts

## DECISION DU MAIRE

### Réalisation d'une ligne de trésorerie de 5 000 000 € auprès de la Banque Populaire Grand Ouest

Compétence n° : 3

**Le Maire de la Ville de Vannes,**

Vu l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 14 novembre 2022 prise conformément à l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales, donnant délégation au Maire pour procéder à la réalisation des emprunts et de ligne de trésorerie pour la durée de son mandat,

Vu le Budget de la Commune,

Vu la proposition de ligne de trésorerie de la Banque Populaire Grand Ouest,

---

### DECIDE

---

Article 1 :

De réaliser auprès de la Banque Populaire Grand Ouest une ouverture de ligne de trésorerie de 5 000 000 € pour couvrir les besoins de trésorerie de l'année 2024.

Les principales caractéristiques de cette ligne de trésorerie sont les suivantes :

Montant	5 000 000 €
Durée	1 an
Date de prise d'effet	30/12/2023
Périodicité	Trimestrielle
Index	Euribor 1 mois (En cas d'index négatif, l'Euribor sera égal à 0%)
Marge	0.38%
Base de calcul des intérêts	Année de 360 jours
Commission de non utilisation	Néant
Frais de dossier	500€
Commission d'engagement	0.05%
Montant minimum des tirages et remboursements	50 000€

La présente ligne de trésorerie sera mise place pour le 30 décembre 2023.  
Le contrat réglant les conditions de ce prêt, la ou les demande(s) de fonds ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'exécution dudit contrat seront signées par mes soins, ou par un adjoint délégué.

Fait à Vannes, le 17 novembre 2023

Le Maire

David ROBO

